

## NOTE POUR ODILE ROY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (LIMOILOU)

Par Pierre Larochelle, architecte

Le 29 octobre 2004



### RÉFLEXIONS CONCERNANT LE BASSIN LOUISE

Un article récent paru dans le journal *Le Soleil* faisait état de la réflexion en cours à la Ville concernant l'aménagement des abords du bassin Louise. L'article faisait état d'une hésitation entre deux usages du sol, soit pour la construction d'une salle de spectacle — choix préféré de l'ineffable Ross Gaudreault — ou encore pour l'aménagement d'une plage.

Comment peut-on hésiter plus de deux secondes entre deux vocations aussi contradictoires ? La première est radicalement contraire à tous les principes qui doivent guider le choix des vocations à installer sur une parcelle riveraine et ne peut avoir qu'un impact négatif sur la qualité globale du milieu. Une salle de spectacle ne peut pas avoir une plus mauvaise position relative dans la ville. Il s'agit d'un lieu antipolaire, enfermé entre deux barrières infranchissables, alors que la position normale d'un tel équipement est sur une retaille de tissu urbain située aux confins de plusieurs modules urbains. Une boîte aveugle n'a surtout pas sa place sur un site riverain, faut-il rappeler la lutte contre le projet d'érection du cinéma Imax en bordure du bassin.

L'autre, au contraire, est l'exemple parfait d'un usage qui requiert une localisation riveraine et d'un projet qui contribue à la jouissance publique des rives et, par conséquent, à la qualité de vie des citoyens.

#### Voir à ce propos:

Larochelle, Pierre (1997) **Périphéries internes et limites du domaine public. De l'urgence de sauvegarder le potentiel de requalification des rives du bassin Louise.** Mémoire rédigé pour la Zip Québec-Appalaches

Larochelle, Pierre (1997) **Morphologie urbaine et aménagement des espaces riverains : L'arrondissement historique de Québec**, dans : Beaudoin, T. ; Colin, M. ; Prelorenzo, C. *Urbanité des cités portuaires*. Paris : L'Harmattan.

Barriault, Sylvie (2002) **Projet de restructuration de la tête du bassin Louise.** Projet réalisé sous ma direction dans le cadre du programme de maîtrise en design urbain.

**(Article en page suivante)**

## Une salle de spectacle ou une plage au bassin Louise

**(R.C.) – Le bassin Louise, dans le Vieux-Port de Québec, deviendra un point névralgique pendant les festivités du 400<sup>e</sup>. Un plan d'aménagement est actuellement sur les planches à dessin et deux projets majeurs s'y font concurrence : l'installation d'une salle de spectacle ultra-moderne et l'aménagement d'une plage.**

Un comité impliquant des représentants de la Ville de Québec, du Port de Québec, de la Commission de la Capitale nationale, de Parcs Canada et de la Société du 400<sup>e</sup> planche sur un plan d'aménagement du pourtour du bassin Louise, a indiqué, hier, la directrice de la Société du 400<sup>e</sup>, Mme Josée Laurence.

« C'est un beau travail de concertation à cinq. On veut profiter du momentum créé par le 400<sup>e</sup> pour améliorer le pourtour du bassin. M. (Ross) Gaudreault est d'accord, la Ville est d'accord, Parcs Canada aussi, c'est emballant. Ça va se faire par phases, prévoit Mme Laurence.

Selon ce que rapportait *Le Journal de Québec* le 10 septembre dernier sous la signature du journaliste Michel Hébert, le projet d'une salle de spectacle serait dans les bonnes grâces du Port de Québec. Une entente de principe aurait été conclue entre la Société du Port et les promoteurs auxquels est associé le Fonds de solidarité du Québec (FTQ).

« Si le projet de salle de spectacles fonctionne, les spectacles qui y seraient présentés à l'été 2008 pourraient avoir une couleur du 400<sup>e</sup> », a commenté Mme Laurence. L'arbitrage final entre le projet de salle de spectacles de 1800 places et celui de plage (préconisé par la Société des Gens de Baignade) se fera à l'intérieur du comité de travail, a fait savoir Mme Laurence.

Par ailleurs, le Centre d'interprétation du Vieux-Port sera agrandi pour devenir le site officiel des célébrations : l'Espace 400. Conçu comme un pavillon thématique, l'Espace 400 sera le lieu d'une exposition qui se tiendra de mai à octobre 2008. « Mon souhait c'est que les visiteurs comprennent pourquoi on fête quand ils sortiront de l'exposition », a dit Mme Laurence.